



Déclaration FNEC-FP FO 31 CDAS du 16 Juin 2022

Mesdames et Messieurs les membres de la CDAS,

À peine quelques semaines après l'élection présidentielle qui voit le président de la République réélu par défaut plus que sur son programme, les annonces pleuvent :

- Projet de réforme des retraites avec report de l'âge de départ à 65 ans et destruction des régimes spéciaux
- Projet de rémunération des personnels individualisée alors que l'augmentation du point d'indice est une urgence
- Généralisation de l'expérimentation marseillaise et attaques sans précédent contre le statut

Alors nous le disons d'emblée, que le président de la République ne compte pas sur Force Ouvrière pour accepter ses projets néfastes, qu'il ne compte pas sur Force Ouvrière pour s'associer à ses tentatives d'union nationale.

Frédéric Souillot, le tout nouveau secrétaire général de la CGT-FO, a qualifié de « machin » le « Conseil national de la refondation » de Monsieur Macron qui tente d'associer les organisations syndicales à ses projets en reprenant frauduleusement le sigle du Conseil national de la résistance dont chacun connaît ici le programme de progrès.

Concernant les salaires, comme l'ont rappelé les 3000 délégués du congrès confédéral de FO, nous exigeons tout de suite des augmentations, le SMIC à 1500€ et pour les fonctionnaires 23% d'augmentation du point d'indice.

Dans notre secteur, de façon unanime, les fédérations de l'Éducation Nationale se sont adressées à la Première ministre pour exiger un moratoire sur les suppressions de postes présentées dans les Comités Techniques cette année.

Alors que nous constatons l'effondrement du nombre d'admissibles aux concours, alors que des milliers de personnels manquent cruellement dans les écoles, les établissements, les services, nous alertons. Contrairement aux affirmations du ministre, nous n'allons pas y arriver et la rentrée 2022 s'annonce catastrophique.

Nous n'acceptons pas que cette situation soit d'ores et déjà utilisée pour multiplier le recours aux contractuels, précaires et sous-payés pour continuer à avancer dans l'uberisation de l'École publique... Le rectorat de Toulouse a organisé un « job dating » pour recruter des contractuels dans le 2nd degré ! À qui voulez-vous faire croire que l'on peut recruter un enseignant en 30 minutes ? C'est offensant pour les enseignants, pour les élèves et leur famille.

Pour la FNEC FP-FO, il n'y a aucune fatalité à cet effondrement, c'est la raison pour laquelle elle exige l'abrogation de la masterisation et de la réforme Blanquer des concours.

La FNEC FP-FO est également aux côtés des personnels contractuels, AED et AESH, qui continuent de se mobiliser pour un vrai statut, un vrai salaire.

Là aussi, il y a urgence !

La FNEC-FP-FO demande l'ouverture immédiate de négociations pour mettre en place un statut pour les AED et les AESH.

Notre département, très étendu, prend de plein fouet la brutale augmentation du prix des carburants. Cette augmentation a et aura des conséquences inacceptables pour tous les personnels, notamment ceux qui sont amenés à se déplacer d'école en école : AESH, membres du RASED, PsyEN, enseignants remplaçants, personnels médico-social... Des aides supplémentaires doivent être accordées aux personnels susceptibles d'en faire la demande.

LA FNEC-FP FO revendique :

Pour le budget :

- L'augmentation des budgets dévolus à l'action sociale afin de permettre à tous les personnels d'accéder à hauteur de leurs besoins afin que les personnels accèdent à toutes les prestations ASIA, secours et PIM autres que les PIM enfant handicapé (qui représentent plus de 76% des dépenses engagées) ;
- Que l'AEH ait une dotation spécifique qui n'ampute pas l'action sociale ;
- L'alignement des sommes allouées sur celles du ministère des Finances ;
- L'augmentation des secours exceptionnels (jusqu'à 1 500€ comme dans le Gers et le Tarn).

Face à l'inflation galopante :

- L'augmentation du taux journalier moyen de l'ISSR ;
- La revalorisation du paiement des frais de déplacement pour les personnels en postes fractionnés ;
- La prise en charge de la totalité des frais de déplacements pour les personnels itinérants et la revalorisation des indemnités kilométriques.

Pour les postes :

- Le recrutement d'assistantes sociales et de personnels sous statut en nombre suffisant, de façon à satisfaire les demandes et les remplacements nécessaires ;
- L'attribution des moyens humains nécessaires pour que le comité médical et la commission de réforme départementaux soient réunis sans retard. Chaque agent doit pouvoir prétendre à la mise en œuvre de ses droits sans retard : rien que ses droits, mais tous ses droits ;
- Le recrutement au statut de la Fonction publique des AESH et des AED qui, rappelons-le, vivent au-dessous du seuil de pauvreté, pour leur permettre de bénéficier de TOUTES les prestations sociales ;
- La FNEC FP-FO revendique des recrutements de personnels administratifs sous statut de fonctionnaire d'État.

Pour les droits :

- Le droit pour les agents contractuels de bénéficier de toutes les prestations, quelle que soit la durée de leur contrat ;
- Le droit pour les agents de bénéficier de toutes les prestations, quelle que soit leur situation statutaire ;
- Le droit pour l'ensemble des fonctionnaires de l'état et agents contractuels de l'état de bénéficier de l'Action Sociale Interministérielle dès le premier mois et de l'action sociale ministérielle quelle que soit leur affectation et plus particulièrement dans les établissements autonomes ;
- L'égalité d'accès à l'action sociale pour tous les AESH, quel que soit l'établissement gestionnaire ;
- L'abandon des indices plafonds et du quotient familial ;
- Que l'indice pivot pour accéder à la PIM restauration d'1,29 € soit revu à la hausse et puisse, comme la PIM elle-même, évoluer chaque année pour suivre l'augmentation du coût de la vie.

Pour les AESH :

- Et les revendications des AESH : la régularisation immédiate et rétroactive des quotités de service (62%), le paiement sans délai des frais de déplacement et de l'indemnité de frais de repas conformément à la circulaire de 2006 ainsi que l'information des AESH sur leurs droits dans ce domaine.

Pour l'information des agents :

- L'information nécessaire pour que tous les agents de l'EN soient au courant des aides dont ils peuvent bénéficier ;
- Une meilleure diffusion des offres de la SRIAS Occitanie : les agents doivent recevoir les offres de la SRIAS directement dans leur boîte professionnelle.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à satisfaire ces revendications.

Pour la FNEC-FP FO 31, Nathalie CALASCIBETTA et Agnès PREDAL